COUP DU POUCE DU CCAS AUX ETUDIANTS DE LA VILLE DE LENS

Le CCAS octroie une bourse annuelle aux étudiants de l'enseignement supérieur, résidant à Lens ou dont les parents y sont domiciliés. Le montant peut atteindre 400 €.

https://villedelens.fr/mes-services/solidarit%C3%A9/ccas-alfred-soriaux/

CCAS de Lens:
2 rue Bayard
62300 - Lens
https://villedelens.fr/mes-services/solidarit%C3%A9/ccas-alfred-soriaux/